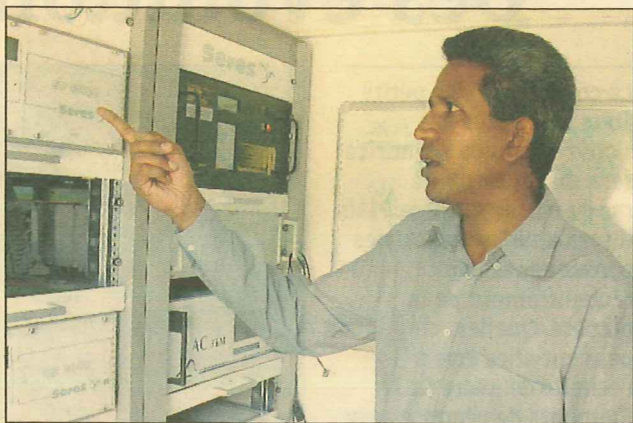


## L'observatoire veille



L'observatoire de l'air dispose de sept stations équipées en capteurs d'éléments chimiques.

Et si la menace venait de l'air que l'on respire ? S'il devait se charger en éléments qui viendraient attaquer notre système respiratoire, provoquer des crises d'asthmes plus fréquentes, allant jusqu'à nous asphyxier. Mais heureusement, avant d'en arriver là, l'observatoire réunionnais de l'air est là pour veiller au grain. Avec ses sept stations : quatre autour du complexe industriel du Port, une à Sainte-Suzanne, une à Saint-Louis et deux à Saint-Denis (une troisième devrait bientôt s'y ajouter), l'association n'entend pas surveiller la qualité de tout l'air qui circule au dessus de notre île - il y a en fait peu d'intérêt à surveiller un champ de canne - mais elle entend bien contrôler l'exposition de la population. D'ailleurs toutes les stations sont installées dans les établissements scolaires, « car des études menées ont montré que les enfants représentaient une population plus exposée et plus sensible que les adultes », explique Chatrapatty Bhugwant, ingénieur d'études à l'Ora.

L'observatoire, armé de capteurs, traque la présence des substances nocives pour l'organisme. Les teneurs dans l'air en monoxyde de carbone, dioxyde de soufre, oxyde d'azote et ozone, susceptibles de troubler le système respiratoire, sont réglementées par des normes européennes et nationales. Que ces substances dépassent le seuil fixé et l'observatoire en informe les services de l'Etat. Comme il en va des bulletins météorologiques, c'est à la préfecture de fixer la conduite à tenir.

Ces éléments perturbateurs ont plusieurs origines. Les phénomènes naturels tout d'abord, contre lesquels on ne peut pas grand chose. Avec le volcan qui crache du dioxyde de soufre ou ses cheveux de pelée, du verre volcanique, brins minces presque transparents, transportés par l'air. Des éléments plutôt voyageurs. Entre juin et juillet 2001 par exemple, un taux de

dioxyde de soufre anormal est relevé au niveau de la station de Sainte-Thérèse, à La Possession. Une étude menée par l'Ora a montré que ces éléments provenaient du volcan alors en éruption.

Les activités anthropiques - induites par l'homme - entrent aussi en jeu : le trafic automobile qui produit un taux de benzène important, le brûlage agricole qui émet des particules. « Plusieurs habitants de Sainte-Marie ont porté plainte contre ces brûlages. Ils ont constaté que les enfants asthmatiques faisaient des crises plus fréquentes ». Ou encore les stations-services et leurs composés organo-volatiles.

### Impacts sanitaire et atmosphérique

Les activités industrielles ne sont pas en reste. La centrale thermique de Bois-Rouge, à Saint-André, ou la centrale thermique du Gol, à Saint-Louis, et de manière globale le complexe industriel du Port, produisent aussi des éléments polluants. Tout comme les déchetteries ou centres de tri produisant notamment des gaz, ou encore les concasseurs et les industries de peinture.

Ces émissions ont tout d'abord un impact sanitaire mais vont à terme avoir un impact atmosphérique et venir dégrader durablement la qualité de l'air. « Mais pour l'instant, reprend Chatrapatty Bhugwant, l'aspect sanitaire est plus important que le côté environnemental. Donc on s'attache à surveiller les éléments qui représentent un danger immédiat pour la santé. »

L'île se trouve ponctuellement exposée à des épisodes de pollution de l'air. Ainsi entre les mois d'août et octobre l'Ora a émis plusieurs alertes à la pollution au dioxyde de soufre. En cause, le complexe industriel du Port. Ces alertes permettent alors aux entreprises de réagir et de prendre des mesures pour améliorer la qualité de l'air.

V.G.

Le Quotidien de la Réunion - dimanche 09/01/05



L'usine thermique du Gol fait partie des activités industrielles susceptibles de produire des polluants.